



Les politiques d'égalité F/H sur les territoires

DUREE : 1 journée / 7 heures

DATE :

PUBLIC : jusqu'à 15 élus locaux par groupe, sans prérequis

LIEU : Inter/Intra

INTERVENANT :

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Appréhender la thématique de l'égalité femmes-hommes dans un contexte de forte mobilisation sociale et institutionnelle
- Acquérir les outils pour mettre en œuvre une politique d'égalité à l'échelle d'une collectivité

MOYENS PEDAGOGIQUES

- Analyse individuelle des besoins en amont (questionnaire)
- Échanges entre pairs durant la formation
- Support pédagogique remis en fin de formation

EVALUATION

- Questionnaire de satisfaction et d'évaluation des compétences acquises
- Entretien de bilan avec le formateur

LIVRABLE

- Support présenté durant la journée
- Attestation de participation

FINANCEMENT

- DIF-Elus (prise en charge Etat)
- Budget collectivité (sur devis)

Contact

Tel : 09 72 58 69 67

Mail : contact@susanoo-formation.fr

PROGRAMME DETAILLE

L'intégration de l'égalité femmes-hommes au sein des politiques publiques

- Les chiffres clés des inégalités entre les femmes et les hommes
- Le principe constitutionnel face aux inégalités de fait
- La cohérence de son action interne avec la vocation d'intérêt général

Le cadre juridique pour promouvoir l'égalité F/H

- La charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Les apports de la loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes
- Exemples de collectivités qui vont plus loin que ce que prévoit la loi

La mise en place d'un plan d'actions au sein de sa collectivité :

- L'inscription de l'égalité professionnelle au cœur de la gestion des ressources humaines
- Les outils et dispositifs en faveur de l'égalité femmes-hommes : guides de bonnes pratiques, chartes d'engagement, appels à projets, plan de formation...
- L'importance d'un portage politique et la mise en œuvre d'un comité de pilotage pour assurer le suivi et l'évaluation des actions